

conformer sa voix aux mouvemens qu'il veut exciter, en proportionner les inflexions aux impressions différentes que les paroles doivent faire, & la mesurer sur son objet, élevée ou baissée, véhémence ou tranquille, sévère ou tendre, selon le genre ou le caractère des passions. Mr. de L. fait voir la différence de la prononciation des vers avec celle de la prose, il établit les regles de l'une & de l'autre. 2°. Il donne quelques régles concernant le geste. Comme l'exorde d'un discours doit être simple, décent, modeste, timide, il veut que ce ton respectueux & cette candeur ingénue, qui sont le véritable art de plaire, & qui menent imperceptiblement à la persuasion, soit encore plus sur le visage & dans la contenance du corps, que dans les paroles. La voix sans le geste, perd la moitié de son attrait. L'Auteur fait voir en quoi consistent deux sortes de mémoires; l'une naturelle, l'autre artificielle. La mémoire artificielle consiste à faire des images, des signes ou marques symboliques, qui, comme autant de points de ralliement, servent à fixer la mémoire de l'Orateur, & à le ramener, par cet art, aux matières particulières & successives de son discours. Les qualités essentielles de la mémoire sont, selon l'Auteur, d'être facile, tenace, fidèle & local.

Dans le second volume on trouve un Discours sur la Lecture, & une Histoire Géographique de la Nouvelle Ecosse, contenant le détail de sa situation, de son étendue & de ses limites, ainsi que des différens démêlés entre l'Angleterre & la France, au sujet de la possession de cette Province; où l'on démontre l'importance, tant par rapport à notre commerce, que pour la sûreté
des